



Jardins, espaces végétalisés et infrastructures

N°03
18/05/2018



Animateur filière

Alexandra LABACHE
FREDON Aquitaine

a.labache@fredon-aquitaine.org

Animateur filière délégué

Anna LABARRE
FREDON Limousin

anna.labarre@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
JEVI - N°3
du 18/05/2018 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Les acteurs de la filière réalisent des observations pour enrichir les informations des Bulletins de santé du végétal (BSV). Afin de compléter ces informations, vous pouvez nous contacter pour nous signaler maladies et ravageurs.

**Que vous soyez particuliers, professionnels ou collectivités :
n'hésitez pas à rejoindre notre réseau !**

Vos observations permettront d'alimenter les BSV et de les rendre plus pertinents et représentatifs.

Ce qu'il faut retenir

Maladies

- **Anthraxose du platane** : symptômes présents et parfois étendus.

Ravageurs

- **Pyrale du buis** : chenilles en pleine activité. De rares adultes piégés. Risque important pour les buis.
- **Mineuse du marronnier** : mines bien visibles dans le Sud-Nouvelle-Aquitaine, les larves se développent. Activité plus faible dans le Nord Nouvelle-Aquitaine.
- **Cynips du châtaignier** : galles encore fermées.
- **Pucerons** : risque modéré.
- **Papillon palmivore** : vol des adultes imminent.

Auxiliaires

- **Coccinelles**

Plantes exotiques envahissantes

Arrachage des jeunes plants conseillés.

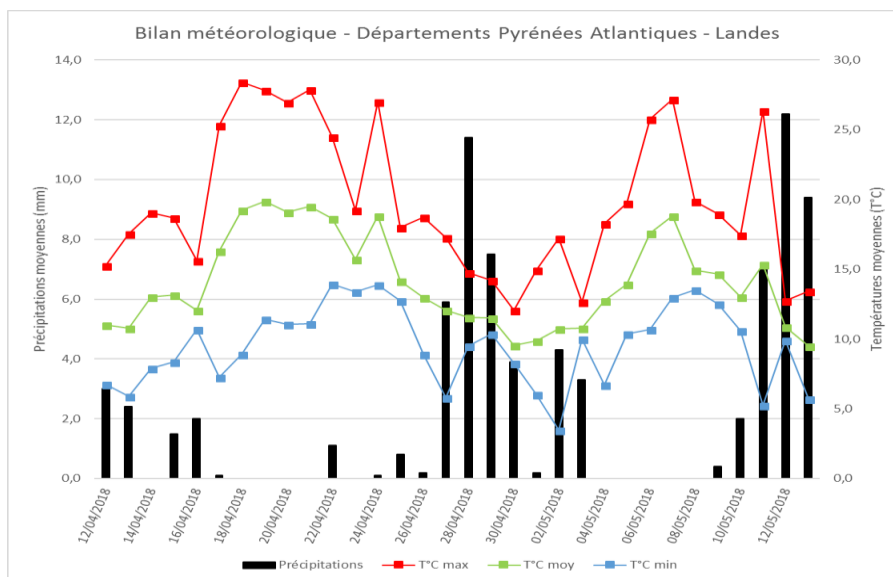
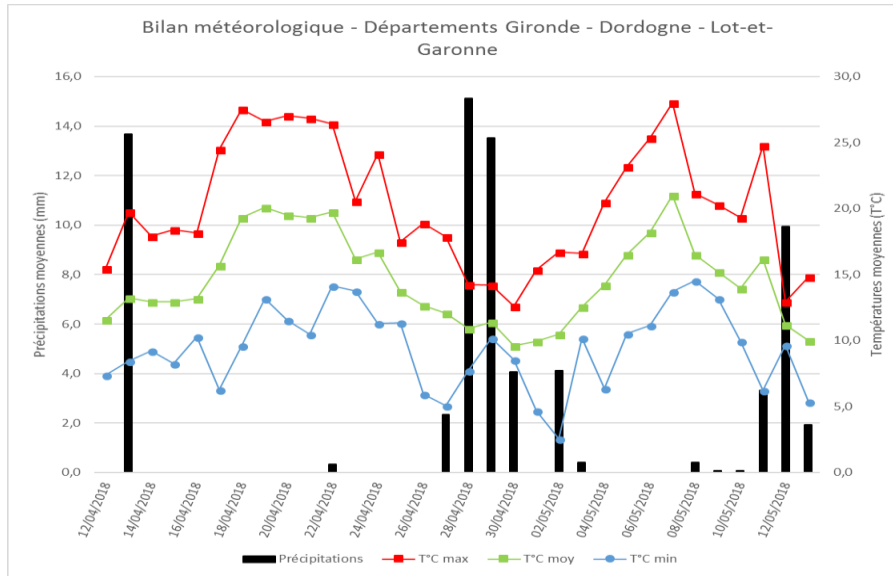
- **Les Renouées asiatiques**
- **Le Lysichite jaune**

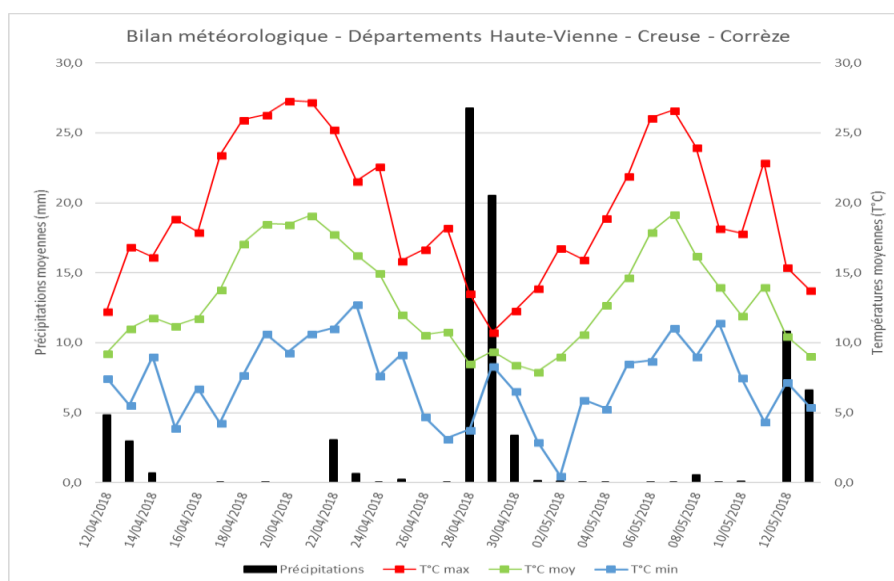
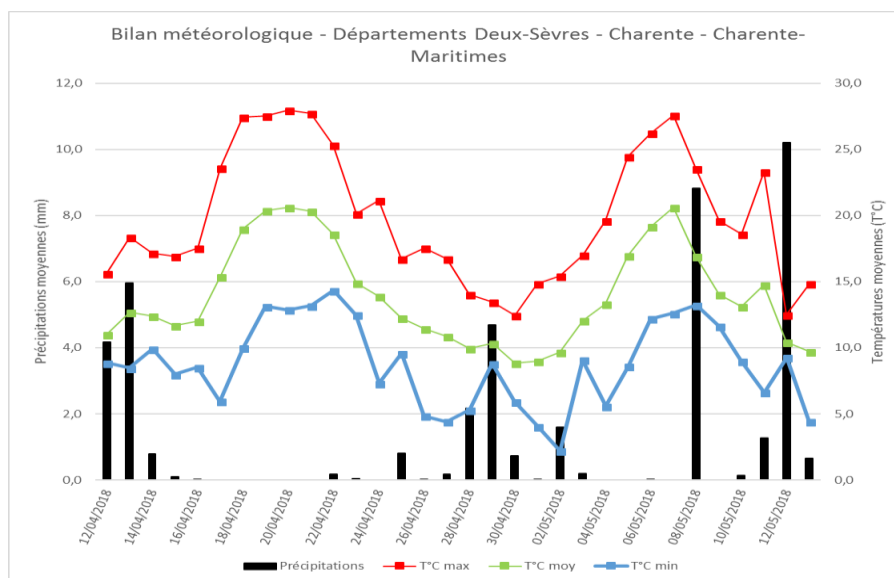
Bilan climatique

Le mois d'avril a connu des températures très douces, chaudes pour la saison, avec un épisode de chaleur exceptionnelle à la mi-avril dépassant les 25°C. La pluviométrie ainsi que l'ensoleillement ont, quant à eux, été proches de la normale avec toutefois un déficit de 10 à 20 % sur la côte atlantique en ce qui concerne l'ensoleillement.

Le début du mois de mai a également connu un pic de chaleur élevé mais moins marqué que celui d'avril, suivi d'une baisse brutale des températures pour l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine avec une pluviométrie très hétérogène.

Ces conditions ont été favorables au développement de certaines maladies.





Le bilan climatique a été réalisé avec les stations suivantes :

- Départements Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne, stations de Bordeaux Parc floral, Bergerac, Duras ;
- Départements Pyrénées-Atlantiques et Landes, stations de Labouheyre et Orthez ;
- Départements des Deux-Sèvres, Charente et Charente-Maritime, stations de Chadénac, Mansle, Le Tatre, Gimeux, Hiersac et Secondigny ;
- Départements Haute-Vienne, Creuse et Corrèze, stations de Boussac, Dun le Pastel, Magnac Laval, Coussac-Bonneval, Verneuil sur Vienne Vaseix, Objat, Lubersac et Tulle.

Maladies

- **Anthracnose du platane *Apiognomonina veneta***

Les symptômes sont bien visibles le long des nervures des feuilles et parfois étendus.

Rappel des symptômes : nécroses le long des nervures. Elles peuvent s'étendre jusqu'au pétiole.

Evaluation du risque :

Les températures douces associées à des conditions humides favorisent le développement du champignon. Actuellement, de nombreuses feuilles sur les platanes sont atteintes avec des symptômes parfois étendus. La hausse des températures devrait ensuite ralentir voire stopper la progression de la maladie.

Anthracnose du platane

(Crédit photo : A. Labache – FREDON Aquitaine)



Ravageurs

- **Pyrale du buis *Cydalima perspectalis***

Les Pyrales sont en pleine phase d'activité et de développement. Cette forte activité se confirme dans les départements de la Gironde, des Pyrénées-Atlantiques, de la Haute-Vienne, de la Charente et des Deux-Sèvres.

En Gironde, sur une commune du réseau, 11 adultes ont été piégées durant les semaines 16 et 17, et 7 cette semaine mais de tels résultats sont rares et les relevés pour les autres semaines sont négatifs. Aucune autre commune faisant partie du réseau de la Nouvelle-Aquitaine n'a piégé de pyrales.

De nombreuses chenilles d'une taille de 3 à 4 cm ont pu être observées dans les Pyrénées-Atlantiques dans le secteur du Béarn. L'invasion est très importante, les chenilles ont tissé des fils de soie au bout duquel elles se pendent. Ces fils se retrouvent sur d'autres essences que le buis mais toujours à proximité de ces derniers.

Période de risque : les chenilles se sont bien développées et ne vont pas tarder à se chrysalider.

Evaluation du risque :

Les chenilles sont en plein développement et leur activité est importante. Le risque pour les buis est important. Tant que les chrysalides ne sont pas visibles, les dégâts sur les buis vont continuer. Les premières chrysalides sont imminentes si les températures se radoucissent.



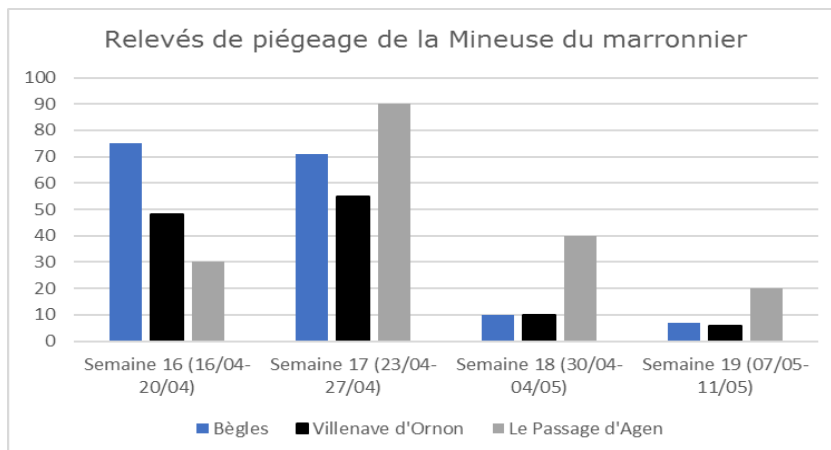
Pyrales du buis sur leur fil

(Crédit photo : A. Labache – FREDON Aquitaine)

Mesures prophylactiques : Retirer les feuilles mortes et autres débris accumulés autour des buis. Les rameaux et les feuilles attaqués peuvent être coupés et broyés finement ou incinérés en conteneur fermé lorsque l'infestation est repérée de manière précoce. En cas de forte infestation, l'arrachage du buis permet de limiter la propagation du ravageur.

- **Mineuse du marronnier *Cameraria ohridella***

Pour les départements du Sud-Nouvelle-Aquitaine (Gironde et Lot-et-Garonne), **un premier pic de vol a déjà eu lieu** car des captures de papillons sont enregistrées mais en effectif inférieur aux semaines précédentes. **La première génération issue des papillons est en cours de développement.** Chaque larve se développe dans une mine qui grandit au fur et à mesure de la croissance larvaire.



En ce qui concerne les départements du Nord-Nouvelle-Aquitaine, **l'activité de la mineuse de marronnier est plus faible** (Charente). Deux papillons ont toutefois été piégés semaine 19 dans la Creuse.

Période de risque : Pour les départements du Nord-Nouvelle-Aquitaine, la hausse des températures printanières va favoriser l'activité des adultes.

Evaluation du risque :

Pour les départements du Nord-Nouvelle-Aquitaine, le risque est encore faible car le vol a débuté mais les feuilles ne présentent pas encore de mines. Le risque est plus élevé pour les départements du Sud-Nouvelle-Aquitaine car les mines sont déjà très présentes sur les feuilles. Leur nombre laisse présager d'importants dégâts à venir et à terme une chute prématurée des feuilles.

Mesures prophylactiques : la méthode la moins coûteuse pour diminuer les populations est le ramassage et l'élimination des feuilles tombées au sol (avant l'émergence des papillons). Un ramassage minutieux des feuilles sous l'arbre, ainsi que dans les zones à proximité des marronniers, permet d'éliminer l'insecte qui hiverne dans ces dernières. Cela pourra limiter les dégâts la saison suivante.



Mines sur feuilles de marronnier
(Crédit photo : A. Labache – FREDON Aquitaine)

- **Cynips du châtaignier *Dryocosmus kuriphilus***

Plusieurs signalements ont confirmé la présence de Cynips sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine (1 dans les Landes, 3 en Gironde et 1 en Dordogne) avec parfois plusieurs châtaigniers touchés. Ces signalements révèlent la présence de Cynips autant sur les espaces verts, les jardins particuliers que sur les châtaigneraies sauvages ou de production.

Les galles sont présentes et visibles mais encore vertes et fermées, renfermant les larves de cynips.

Rappel :

Le cynips du châtaignier est un ravageur spécifique du châtaignier, originaire de Chine. Les adultes sont des micro-hyménoptères (2,5 à 3 mm de long) et les larves sont blanches.

Les femelles pondent dans les bourgeons des pousses en cours de croissance (à l'aisselle des feuilles). Chaque femelle va pondre une centaine d'œufs durant sa vie (une dizaine de jours ; 3 à 5 œufs par bourgeon et par femelle). L'éclosion a lieu 30 à 40 jours plus tard. Elles débutent leur croissance dans le bourgeon sans que leur présence ne soit détectée.

Tous les châtaigniers des parcs, jardins, vergers, bois et des zones sauvages sont susceptibles d'être affectés par ce parasite qui empêche le développement des fruits. Les galles restent fermées jusqu'en juin, les adultes percent ensuite un trou dans la galle pour en sortir.

Période de risque : Les adultes émergent des galles de début juin à fin-juillet.

Evaluation du risque :

Les larves de cynips sont en plein développement. Les adultes n'ont pas émergé. **Il n'y a pas encore de risque de diffusion** d'adultes de cynips. Cependant, les galles ralentissent l'émergence des feuilles de l'année et une forte infestation peut amener à affaiblir sérieusement l'arbre atteint (réduction de croissance).

Mesures prophylactiques : dans le cas de la découverte de quelques galles vertes, en début d'infestation et seulement si elles sont encore fermées (absence de trous de sortie des adultes), il est possible de limiter l'attaque en les détruisant. Retirez les organes végétaux porteurs de galles et brûlez-les. La fenêtre de temps pour agir est réduite : depuis l'apparition des galles jusqu'à fin mai. Pour lutter contre ce ravageur, il existe également des plans de lâchers de *Torymus*, parasites du Cynips. **La mesure décrite précédemment n'est valable que dans les zones où la présence de *Torymus* n'est pas avérée. Dans les zones où *Torymus* s'est installé, les galles ne doivent pas être détruites** afin de ne pas mettre en danger leur population.



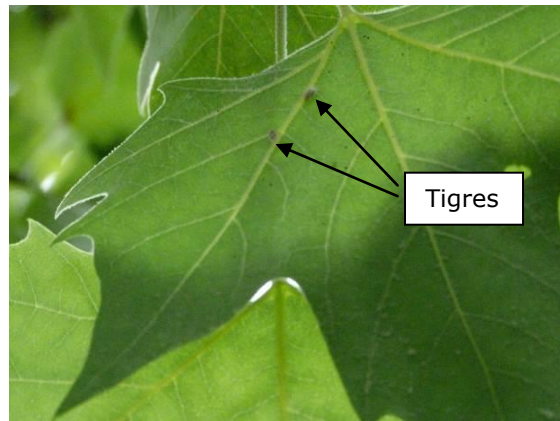
Galle de Cynips du châtaignier
(Crédit photo : A. Labache – FREDON Aquitaine)

- **Tigre du platane *Corythucha ciliata***

Les tigres ont effectué leur migration vers le houppier des arbres. Quelques individus sont visibles sous les feuilles mais les larves ne sont pas encore observées.

Evaluation du risque :

Les populations de tigres sont encore peu nombreuses pour l'instant. Le risque de nuisance est faible. L'apparition des larves est imminente.



Tigres sous les feuilles de platanes

(Crédit photo : A. Labache – FREDON Aquitaine)

- **Pucerons**

Les pucerons ont fait leur apparition. La plupart des plantes peuvent être attaquées par les pucerons.

Evaluation du risque :

Le risque est modéré car la présence significative d'auxiliaires (coccinelles, ...) permet de réguler leur population.

Mesures prophylactiques :

- Ne jamais éradiquer complètement les colonies de pucerons afin de maintenir la présence d'auxiliaires ;
- Favoriser la biodiversité à proximité des plantes infestées.



Pucerons noirs sur Pittosporums

(Crédit photo : A. Labache – FREDON Aquitaine)

- **Papillon palmivore *Paysandia archon***

Les signalements de dégâts liés au papillon palmivore continuent en Gironde mais aucun vol d'adultes n'a encore été signalé.

Rappel des symptômes :

- Perforations des palmes ;
- Présence de sciure en bas du palmier ;
- Reste d'exuvie accrochée au stipe.

Période de risque : La période de vol des adultes s'étale de mai à septembre et le vol actif s'observe généralement entre 11h et 15 h.

Tout palmier suspect doit être signalé à la DRAAF Nouvelle Aquitaine (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) et/ou à la FREDON Aquitaine (a.labache@fredon-aquitaine.org).

Evaluation du risque : Aucun vol d'adultes n'a encore été observé. Cependant, les premiers adultes vont bientôt émerger. Surveillez vos palmiers, la présence de larves et d'exuvies confirmeront une infestation.

Auxiliaires

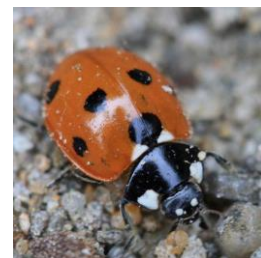
- **Coccinelles**

L'arrivée des coccinelles a également été signalée.

La coccinelle à sept points se reconnaît par son corps rouge ou orange et ses 7 points noirs. Sa taille varie entre 5 et 8 mm.

Les œufs pondus par les coccinelles vont éclore. Les larves issues de ces derniers consomment jusqu'à plusieurs centaines de pucerons par jour. La coccinelle adulte consomme également de nombreux pucerons.

Il est possible d'acheter des larves de coccinelles pour lutter contre les pucerons. Mais **attention à choisir des coccinelles indigènes et non asiatiques.**



Coccinelle à sept points
(Source : ephytia.inra.fr)

Plantes exotiques envahissantes

- **Les renouées asiatiques (Renouée de Sakhaline, Renouée de Bohème et Renouée du Japon)**

Les renouées apprécient les milieux frais, riches en azote, comme les berges ou les milieux rudéraux (friches, gravats, remblais...). Elles sont présentes sur l'ensemble du territoire.

L'arrachage des plantules permet de limiter la présence de la renouée, mais ne l'éradiquera pas. Les graines ne sont pas le vecteur principal de dissémination : les renouées se reproduisent essentiellement de manière végétative, à partir de fragments de rhizomes et de boutures de tige.

En Creuse, mi-mai la renouée atteint 60 à 100 cm de hauteur. Elle peut mesurer jusqu'à 2-3 mètres.

Il est toujours possible d'arracher les plus jeunes plants, en veillant à ne pas disperser des fragments de rhizomes, notamment dans les cours d'eau.

- **Plantes émergentes**

Le Lysichite jaune *Lysichiton americanus* Hultén & St John

La catégorie « émergente » correspond aux « *plantes exotiques dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste très limitée et qui seraient susceptibles de créer des dommages sur les communautés végétales envahies si elles se propageaient de façon plus importante* ».

Le Lysichite jaune est une plante de la famille des Aracées, à laquelle les arums appartiennent.

Elle apprécie les milieux humides et ombragés, les forêts marécageuses qu'elle finit par coloniser. Elle est considérée comme envahissante dans plusieurs pays d'Europe, comme l'Allemagne, la Belgique ou la Suisse.

Originaire de l'ouest de l'Amérique du Nord, introduite en Europe au début du XX^{ème} siècle, le Lysichite jaune a été observé pour la première fois en France en 1995 dans la Loire. En France cette plante est connue sur trois sites, dont un découvert en 2005 en Haute-Vienne à proximité d'un étang.

La dissémination de la plante est réalisée par les graines mais aussi de façon végétative, par fragmentation des rhizomes par exemple.

L'arrachage manuel, réalisé les premières années d'installation, permet de contrôler la présence du Lysichite. La lutte chimique n'est en revanche pas du tout adaptée, notamment à cause de la présence de la plante dans les zones humides.



Lysichite jaune

(Source : Pays Monts et Barrages en Limousin)

Sources :

Présence du Lysichite jaune ou Faux arum,... Available from:
<https://www.researchgate.net/publication/267763950> Presence du Lysichite jaune ou Faux arum Lysichiton americanus Hulten St John Araceae en France [accessed May 14 2018].

BART K., CHABROL L. & ANTONETTI Ph. 2014. – Bilan de la problématique végétale invasive en Limousin. Conservatoire botanique national du Massif central \ Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Limousin, 35 p.

Prochain BSV JEVI Nouvelle Aquitaine : le 22 juin 2018

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures sont les suivantes : les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des particuliers qui font ponctuellement des signalements, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine et le Département Santé des Forêts (DSF)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "